

Croissance et bien-être : le cas des RUP Françaises

Elina Marie Dévoué
Université des Antilles et de la Guyane
Faculté de Droit et d'Economie de Martinique
Campus de Schoelcher B.P. 7209
97275 Schoelcher Cedex

Introduction

Le bien-être est supposé croître avec le revenu ou avec la richesse, tant pour les individus que pour les régions et les nations. Cependant, la croissance économique constitue souvent une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'amélioration du bien-être des populations. Elle peut-être génératrice d'inégalités. Elle n'est pas neutre du point de vue redistributif.

Ainsi, la croissance se serait accompagnée d'un accroissement des inégalités au Chili, en Chine et en Pologne (Rodrick 2000). M. Ravallion (2001) montre que, lorsque le revenu ou la consommation moyenne par tête augmente, il existe une chance sur deux que les inégalités croissent et une chance sur deux qu'elles diminuent.

La croissance peut-être « pro-poor » (très favorable aux pauvres) lorsque la baisse de l'indice de pauvreté se réalise à un taux de croissance supérieur à celui du Produit Intérieur Brut (PIB). Elle est « trickle down » (modérément favorable aux pauvres) quand l'indice de pauvreté baisse à un taux inférieur à celui du PIB. Deux cas de croissance appauvrissante sont distingués. Dans le premier cas, une amélioration de la capacité d'offre de certains produits, déjà exportés, tend à faire baisser leurs prix sur les marchés mondiaux (Bhagwati 1968). Dans le second cas, la croissance, positive ou plus généralement négative, provoque une augmentation de l'indice de pauvreté (Kakwani et al 2004).

L'insuffisance du PIB pour mesurer le bien-être a conduit à développer des indicateurs d'évaluation du bien-être. Parmi eux, on trouve l'Indicateur du Bien-Etre Economique (IBEE) élaboré par Osberg (1985) et Osberg et Sharpe (2002, 2006), ainsi que les indicateurs sociaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE 2002).

L'objectif du présent article est de voir si la croissance économique positive est liée à l'accroissement du bien-être des populations en prenant le cas des Régions Ultrapériphériques (RUP) Françaises (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

La définition des RUP est donnée dans l'article 299 paragraphe 2 du Traité d'Amsterdam (1997) et précisée dans l'article IV-424, l'article IV-440 paragraphes 2 et 7 et l'article III-167.3a du Projet de Traité Constitutionnel. Les RUP sont considérées comme des régions où la situation économique et sociale structurelle est aggravée par leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief, le climat difficile et leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits.

Nous examinons la croissance économique mesurée par le PIB par habitant et les situations économiques dans les RUP pour la période de 1997-2004. Nous réalisons une évaluation objective du bien-être en construisant un IBEE compte tenu des statistiques disponibles. Ensuite, nous procédons à une évaluation subjective du bien-être à l'aide de notre enquête auprès d'un échantillon de population.

Les insuffisances du PIB par habitant comme mesure de la croissance économique

De 1997 à 2004, le PIB par habitant en euros est en constante progression dans les RUP françaises. Il augmente de 37,1 % à la Guadeloupe, de 16,8 % en Guyane, de 31 % à la Martinique et de 38,7 % à la Réunion. En 2003, le PIB par habitant s'élève à 12 165 euros en Guyane. En 2004, il est de 15 910 euros à la Guadeloupe, 17 329 euros à la Martinique et 14 611 euros à la Réunion (chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)).¹

Le PIB se calcule de trois manières:²

- Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (Taxe sur la Valeur Ajoutée, droits de douane, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
- Le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (Formation Brute de capital fixe), des exportations et des variations de stocks moins les importations.
- Le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Toutefois, le PIB par habitant, critère de croissance économique, fait l'objet de controverses. Il ne représente qu'une moyenne et n'est nullement représentatif du niveau de revenu de la majorité des habitants. C'est un indicateur quantitatif centré sur la production marchande. Il ne mesure que les quantités produites et les services des administrations. Il ne mesure pas ou mesure mal l'économie

1. INSEE. Tableau Economique Régional (TER) Guadeloupe. 2000, 2003, 2005, 2007-2008; INSEE. Tableau Economique Régional (TER) Guyane. 2000, 2003, 2005, 2007-2008; INSEE. Tableau Economique Régional (TER) Martinique. 2000, 2003, 2005, 2007-2008; INSEE. Tableau Economique Régional (TER) Réunion. 2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008.

2. Ibid.

informelle.

Le PIB n'a pas été conçu pour évaluer la qualité de la croissance. Les coûts des dégâts sociaux et environnementaux qu'elle peut engendrer ne sont pas pris en compte. Les facteurs de bien-être comme le travail domestique, le bénévolat, la progression du temps libre choisi ne sont pas comptabilisés (Cornilleau 2006; Gadrey 2006).

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) est un indicateur composite mesurant les résultats moyens obtenus au niveau des trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent. Les RUP ne figurent pas dans les statistiques de l'IDH produites par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les calculs réalisés³ (INSEE, 2006 ; Goujon, 2008) montrent que les RUP françaises font partie des pays à développement humain élevé (IDH supérieur à 0,8).

Les RUP bénéficient depuis 1975, au titre de la politique régionale, d'aides européennes, et depuis 1989 des fonds structurels européens (FEDER, FEOGA, FSE et IFOP remplacé par FEP depuis le 1^{er} janvier 2007)⁴. Pour la période 2000-2006, les fonds structurels européens sont répartis en fonction de la situation économique des RUP, soit en fonction du PIB par habitant. La méthode retenue par la Commission Européenne pour évaluer le niveau de développement des RUP repose sur le seul critère du PIB. C'est à partir du PIB que les aides européennes sont accordées. L'objectif 1 vise à soutenir les régions les moins favorisées. Il concerne les Etats membres et les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Le but de l'objectif 1 est de promouvoir les conditions pour la croissance et une réelle convergence. Les stratégies envisagées prévoient le développement de la compétitivité et de l'emploi (Commission des Communautés Européennes, 2000 ; Journal Officiel de l'Union Européenne, 2006 ; INSEE, AFD, IEDOM, CEROM⁵ 2007). Les RUP françaises sont proches du critère de l'éligibilité des 75 % de la moyenne communautaire. Elles le sont davantage encore après l'élargissement et l'intégration des pays de l'Est européen pour le calcul de cette moyenne. En 2004, sur les sept RUP (Açores, Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique et Réunion), deux (Canaries et Madère) ont un PIB par habitant supérieur à 75 % du PIB communautaire (tableau 1).

En 2003, le PIB par habitant des 254 régions de l'Union Européenne à 25 en standard de pouvoir d'achat varie entre 33 % de la moyenne de l'Union Européenne et 278 % de cette moyenne. Parmi les soixante Etats membres et régions disposant d'un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union Européenne, on trouve l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, 16 régions en

3. L'IDH est un indice statistique composite sans unité compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent), évaluant le développement humain des pays. Créé par le PNUD en 1990, il est calculé sur la moyenne de trois indices quantifiant respectivement la santé/longévité, le savoir ou niveau d'éducation et le niveau de vie. Le PNUD ne produit pas d'IDH pour les régions ou territoires non indépendants. Les pays sont classés en trois groupes : pays à développement humain élevé ($IDH \geq 0,8$), pays à développement humain moyen ($0,5 \leq IDH < 0,8$), pays à faible développement humain ($0,5 < IDH$). En 2000, l'IDH est égal à 0,858 pour la Guadeloupe, 0,850 pour la Guyane et 0,880 pour la Martinique. En 2005, l'IDH de la Réunion est égal à 0,881.

4. FEDER : Fonds Européen de Développement Régional, FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole, FSE : Fonds Social Européen, IFOP : Instrument Financier d'Orientation de la Pêche, FEP : Fonds Européen pour la Pêche.

5. AFD : Agence Française de Développement. IEDOM : Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. CEROM : Comptes économiques rapides pour l'Outre Mer.

TABLEAU 1 PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA)* RUP et Union Européenne. 2000. 2004.

Pays	Pourcentages 2000	Pourcentages 2004
Açores	52	65,9
Canaries	78	92,8
Guadeloupe	58	66,9
Guyane	54	54,4
Madère	74	90,8
Martinique	67	74,3
Réunion	50	60,5
Union Européenne	100	100

Note: *Le standard de pouvoir d'achat est une monnaie artificielle faisant apparaître les écarts entre les niveaux de prix nationaux. Cette unité permet des comparaisons en volume significatives des indicateurs économiques entre les pays. Les agrégats exprimés en SPA sont calculés en divisant les agrégats à prix courants et en monnaie nationale par les parités de pouvoir d'achat respectives.

Source : chiffres de l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat). Site internet : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

Pologne, 7 en République Tchèque, 6 en Hongrie, 5 en Grèce, 5 en Italie, 4 en Allemagne, 4 en France (les 4 RUP françaises), 4 au Portugal, 3 en Slovaquie, 2 en Espagne (chiffres d'Eurostat, 2006). Pour 2007-2013, l'action communautaire se concentre sur trois objectifs : convergence, compétitivité régionale et emploi, coopération territoriale. Le nombre d'instruments financiers est réduit à trois : FEDER, FSE et Fonds de cohésion. Les RUP sont désormais éligibles à ces fonds du fait de leur statut, indépendamment du niveau de leur PIB. Le rôle important qu'elles jouent dans la diversification économique, dans l'extension de l'espace maritime de l'Union Européenne, dans les relations de voisinage avec certains pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP) et de la rive sud de la Méditerranée, leur attractivité pour certaines activités de recherche et de haute technologie, est reconnu (Commission Européenne 2006, 2007, 2008).

Toutefois, dans les RUP françaises, la hausse continue du PIB par habitant s'accompagne d'une stagnation du pourcentage de ménages pauvres à la Guadeloupe, d'une hausse de ce pourcentage en Guyane et à la Martinique et de sa baisse à la Réunion (tableau 2).

Ainsi la croissance ne suffit pas. Il faudrait s'intéresser davantage au développement humain et social (Sen 2007).

Mesure du bien-être dans les RUP Françaises

Le bien-être est une notion complexe. Il peut être défini comme la sensation procurée par la satisfaction de besoins. L'IBEE élaboré par Osberg et Sharpe (1985, 2002, 2006) a permis d'établir des statistiques pour des pays de l'OCDE (Canada, Etats-Unis...). Pour la France, Jany-Catrice et Kampelmann (2007) ont réalisé une estimation de l'évolution du bien-être économique français de 1980 à 2003. Les résultats obtenus montrent que la croissance n'est pas un cadre satisfaisant pour conduire une réflexion pertinente sur l'évolution du bien-être. L'IBEE français fait preuve d'une croissance beaucoup moins marquée que ne

TABLEAU 2 Pourcentages de ménages pauvres. RUP françaises.

Années	1995	2001
RUP		
Guadeloupe	12,8	12,5
Guyane	18,5	20,7
Martinique	11,5	12
Réunion	Entre 10 et 15 %	9,8

Sources : Chiffres de l'INSEE. Enquêtes budgets des familles Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion. 1994-1995 et 2001.

l'indique celle du PIB.

Les quatre composantes de l'IBEE présentées par Osberg et Sharpe (1985, 2002, 2006) sont les suivantes :

- **La dimension de la consommation** : Elle est évaluée à partir des flux effectifs de consommation par tête (valeur monétaire à prix constants), affectée d'un indice de progression de l'espérance de vie, et ajustée pour tenir compte des variations du temps de travail annuel par personne. A cette consommation s'ajoutent les dépenses gouvernementales par tête, hors service de la dette, ainsi que le travail domestique non rémunéré et les activités de bénévolat.
- **L'accumulation des stocks de richesse productive** : Elle est estimée par le stock de capital national physique net par tête (valeur monétaire) auquel sont ajoutés les stocks de recherche-développement par tête (valeur monétaire), les variations dans la valeur du patrimoine de ressources naturelles par tête (valeur monétaire), les variations de stocks de capital humain. De ces stocks sont déduits la dette extérieure nette par tête, ainsi que les coûts des émissions polluantes.
- **L'inégalité et la pauvreté économiques** : Elles sont mesurées par un indicateur synthétique de pauvreté combinant le taux de pauvreté monétaire et une mesure de l'intensité de cette pauvreté. Un indicateur d'inégalité de la distribution des revenus compose également une partie de cette dimension.
- **La sécurité économique** : Elle tient compte des risques économiques liés au chômage, à la maladie, aux risques de rupture familiale et à la pauvreté des personnes âgées.

Compte tenu des statistiques disponibles dans les RUP françaises, nous retenons les indicateurs suivants pour la période 1997-2004 (Annexe 1) :

Pour la dimension de la consommation :

La dépense de consommation finale des ménages en millions d'euros (indicateur 1).

Pour l'accumulation des stocks de richesse productive :

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) en millions d'euros (indicateur 2).

Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines...) ou incorporels (logiciels...) réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le

processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

Le taux de réussite à l'ensemble des baccalauréats en pourcentage (indicateur 3).

Pour l'inégalité et la pauvreté économiques :

Le pourcentage de foyers fiscaux non imposés (indicateur 4). Dans les RUP françaises, l'écart de revenus entre les foyers imposables et non imposables demeure important. Le revenu moyen déclaré chez ceux qui acquittent cet impôt est plus de cinq fois supérieur à celui des contribuables non imposés.

Pour la sécurité économique :

Le taux de divorces en pourcentage (indicateur 5)

Le taux de crimes et délits constatés en pourcentage (indicateur 6).

Le taux de chômage en pourcentage (indicateur 7).

Le taux d'entrées en hospitalisation complète (activités du court séjour hospitalier) en pourcentage (indicateur 8).

Pour l'agrégation des différentes composantes en un indice synthétique, deux méthodes de pondération sont possibles. La première affecte des poids égaux à l'ensemble des variables. La seconde attribue une importance plus ou moins grande aux variables. Nous utiliserons la première méthode de pondération comme l'ont fait Jany-Catrice et Kampelmann (2007)⁶. Compte-tenu des disponibilités statistiques, les tableaux 3a, 3b, 3c et 3d présentent les résultats obtenus pour chaque RUP. L'IBEE prend la valeur 100 au début de la période d'observation (1997). Les résultats montrent que l'insécurité économique est le point faible à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion. Le chômage baisse mais on observe un accroissement des divorces, des crimes et délits et des problèmes de santé. Les inégalités et la pauvreté persistent en Guyane. Pour les quatre RUP, l'IBEE augmente régulièrement pendant la période considérée. Il passe de 100 à 111 à la Guadeloupe, de 100 à 112 en Guyane, de 100 à 106 à la Martinique et de 100 à 124 à la Réunion. Ainsi la croissance économique s'accompagne d'une amélioration du bien-être.

Les calculs de l'IBEE restent critiquables. Ils dépendent des indicateurs retenus, des pondérations attribuées et de la formule de calcul utilisée pour établir l'indice synthétique. Ils mêlent des variables analytiques différentes. Toutefois, ils se révèlent utiles pour observer les situations des RUP. L'accélération des innovations techniques, la montée de la marchandisation, la croissance démographique et urbaine se font souvent aux dépens des écosystèmes (pollution, moindre qualité des eaux...). Les indicateurs concernant l'environnement font défaut. Ils n'apparaissent pas dans le calcul de l'IBEE. L'évaluation objective du bien-être est complétée par une évaluation subjective.

6. La première méthode facilite les comparaisons entre les RUP. Si on tient compte du fait que la situation économique et sociale est différente dans chaque RUP, en adoptant la seconde méthode, les pondérations ne seraient pas les mêmes pour chacune de ces régions.

TABLEAU 3a Valeurs de l'IBEE à la Guadeloupe (1997, 2000, 2004).

Années	Consommation	Acc. et richesse produite	Inég. et pauvreté éco.	Sécurité éco.	IBEE
1997	100	100	100	100	100
2000	110	110	103	95	104
2004	131	116	102	95	111

Sources : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de l'INSEE, de l'IEDOM et du Rectorat de l'Académie de Guadeloupe.

TABLEAU 3b Valeurs de l'IBEE en Guyane (1997, 2000, 2004)

Années	Consommation	Acc. et richesse produite	Inég. et pauvreté éco.	Sécurité éco.	IBEE
1997	100	100	100	100	100
2000	110	111	95	108	106
2004	137	117	93	104	112

Sources : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de l'INSEE, de l'IEDOM et du Rectorat de l'Académie de Guyane.

TABLEAU 3c Valeurs de l'IBEE à la Martinique (1997, 2000, 2004)

Années	Consommation	Acc. et richesse produite	Inég. et pauvreté éco.	Sécurité éco.	IBEE
1997	100	100	100	100	100
2000	120	103	101	79	100
2004	129	118	103	77	106

Sources : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de l'INSEE, de l'IEDOM et du Rectorat de l'Académie de Martinique.

TABLEAU 3d Valeurs de l'IBEE à la Réunion (1997 à 2004)

Années	Consommation	Acc. et richesse produite	Inég. et pauvreté éco.	Sécurité éco.	IBEE
1997	100	100	100	100	100
1998	105	108	102	96	102
1999	110	117	101	86	103
2000	119	124	100	83	106
2001	127	131	100	86	111
2002	136	132	100	87	113
2003	144	152	100	84	120
2004	154	148	111	84	124

Sources : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de l'INSEE, de l'IEDOM et du Rectorat de l'Académie de Réunion.

Évaluation subjective du bien-être

Les enquêtes de satisfaction de vie sont disponibles en longue période pour plusieurs pays (États-Unis, Japon, pays européens...) (tableau 4). Des enquêtes ponctuelles sont réalisées dans d'autres pays (enquêtes d'Eurobaromètre et de World Database of Happiness). La satisfaction de vie est une évaluation par la personne interrogée de la satisfaction globale que lui apporte la vie. En réponse à une question unique posée : « Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? », un

TABLEAU 4 Résultats des enquêtes sur la satisfaction de la vie dans les pays

Pays	Moyenne	Pays	Moyenne
Argentine (2004)	2,92	Japon (2006)	2,62
Arménie (2001)	2,29	Lituanie (2006)	2,62
Belgique (2006)	3,21	Luxembourg (2006)	3,38
Brésil (2004)	2,67	Malte (2006)	2,95
Bolivie (2004)	2,40	Mexique (2004)	2,96
Canada (2000)	3,36	Nicaragua (2004)	2,77
Chili (2004)	2,80	Panama (2004)	2,84
Chine (2004)	2,67	Paraguay (2003)	3,26
Colombie (2004)	2,80	Pérou (2004)	2,49
Costa Rica (2004)	3,29	Portugal (2006)	2,47
Equateur (2004)	2,48	République de Corée (2003)	3,64
Espagne (2006)	3,10	Rép. Dominicaine (2004)	3,04
Etats-Unis (2004)	3,47	Roumanie (2006)	2,33
France (2006)	3,00	Russie (2001)	2,56
Grèce (2006)	2,70	Salvador (2004)	2,88
Grande Bretagne (2006)	3,18	Slovénie (2006)	3,06
Guatemala (2004)	3,03	Venezuela (2004)	3,26
Italie (2006)	2,87		

Source : Chiffres de Veenhoven R. World database of Happiness, Continuous register of scientific research on subjective appreciation of life. Distributional Findings in Nations. Erasmus University Rotterdam. Site internet : [http:// worlddatabaseofhappiness.eur.nl/hap_nat/toc_nat.php](http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/hap_nat/toc_nat.php). (2008).

échantillon de population doit de situer sur une échelle de 1 à 4 : très insatisfait (1), plutôt insatisfait (2), plutôt satisfait (3), très satisfait (4). Les résultats des enquêtes sont traduits en chiffres. Ils permettent de comparer la satisfaction de vie dans divers pays à une même date. Ils informent sur la satisfaction de vie d'une même population à travers le temps. Nous avons réalisé pour la première fois cette enquête à la Martinique en mai et juin 2008⁷. La Martinique compte 399002 habitants en 2006 (chiffre de l'INSEE). Les femmes sont majoritaires (53% environ). Nous avons effectué un sondage par grappes en posant la question précédente au hasard à des personnes résidant à la Martinique au moment de l'enquête.

Notre échantillon regroupe 1500 personnes qui ont répondu à la question de l'enquête en précisant leur âge et leur sexe. Il est composé de 52,7% de femmes et de 47,3 % d'hommes. Les plus jeunes ont 17 ans et les plus âgées 92 ans. Parmi les personnes ayant répondu, 5,6 % sont très insatisfaites, 20,8 % plutôt insatisfaites, 60,9 % plutôt satisfaites et 12,7 % très satisfaites.

D'après nos calculs, la satisfaction moyenne de vie est de 2,80 à la Martinique. Elle est inférieure à la moyenne nationale qui est de 3,00 pour la France en 2006. Elle est égale à celle du Chili et de la Colombie (2,80 en 2004). Le tableau 4 permet de comparer ce résultat avec ceux d'autres pays du monde. Dans la plupart des pays développés, les moyennes se situent le plus fréquemment à 3 environ. En dépit de l'évolution des sociétés des États-Unis, d'Europe et du Japon, le niveau moyen de satisfaction de la vie dans ces pays reste stable dans le

7. Afin d'obtenir le maximum de réponses, l'enquête a été réalisée par entretiens individuels sur place à la Martinique. Des enquêtes dans les autres RUP sont envisagées.

temps. Le PIB par tête peut augmenter très fortement, alors que la satisfaction de la vie n'atteint pas le chiffre 4 (qu'elle ne peut pas dépasser). La Martinique se situe parmi les pays européens où la satisfaction de vie varie de 2,33 (Roumanie en 2006) à 3,38 (Luxembourg en 2006). Nos résultats révèlent que le niveau moyen de satisfaction de la vie est de 2,78 pour les femmes et de 2,83 pour les hommes à la Martinique.

Les résultats obtenus à la Martinique peuvent s'expliquer par l'effet d'habitude, la comparaison sociale, le revenu relatif et l'adaptation.

L'individu compare généralement sa richesse matérielle actuelle à celle dont il disposait dans le passé. A court terme, son bien-être augmente si sa richesse croît. Au fur et à mesure de l'enrichissement, les normes de revenu ou de consommation sur la base desquelles l'individu évalue son bien-être augmentent aussi. La persistance d'un écart entre les aspirations et le niveau de richesse effectif empêche l'augmentation à long terme du bien-être.

La comparaison sociale implique que pour accroître son bien-être, l'individu doit améliorer sa situation matérielle relativement à celle de son groupe de référence. L'écart entre les aspirations à la hausse des individus et leur situation effective empêche l'accroissement de leur bien-être (Cassiers et Delain 2007).

Le niveau de satisfaction dépend de l'écart entre le niveau d'aspiration et le niveau de revenu actuel. Selon les théories de l'adaptation et du revenu relatif, le niveau d'aspiration de chacun varie en fonction de son niveau de vie et de celui des autres. Le niveau moyen de satisfaction ne progresse guère quand le niveau de vie moyen s'élève. La croissance modifie le système de références, en l'orientant vers des aspirations post-matérialistes (comme la défense des libertés, la participation politique, la protection de l'environnement, la sociabilité, la culture ...) qu'elle ne peut satisfaire (Inglehart 2000 ; Bordes 2005).

L'adaptation hédonique ou « l'habituation » est le processus qui atténue progressivement l'impact sur la satisfaction de la vie. En règle générale, l'individu réagit à un stimulus quelconque en fonction de son expérience. L'impact à un moment donné d'un stimulus sur le niveau de satisfaction individuel est fonction de la différence entre le niveau d'intensité du stimulus et le niveau d'adaptation. Le niveau d'adaptation correspond à l'intensité du stimulus auquel l'individu est habitué. Il s'adapte à l'expérience. Au fur et à mesure que le niveau d'adaptation intègre l'expérience nouvelle, l'impact d'un stimulus donné sur le niveau de satisfaction tend vers zéro. Les événements malheureux rendent moins malheureux qu'on ne l'aurait pensé. Les événements heureux rendent moins heureux qu'on ne l'aurait espéré (Shane et Loewenstein 1999 ; Bordes 2005). Ces théories permettent de comprendre pourquoi le niveau moyen de satisfaction de la vie n'atteint pas le chiffre 4.

Le revenu relatif est un facteur important du bien-être ressenti (Blanchflower et Oswald 2004). Les individus, plutôt que de relier directement leur situation au niveau de leur revenu personnel, procèdent à une comparaison avec les revenus de leurs voisins. Ils apprécient l'utilité de leur consommation en fonction de leur revenu relatif. Pour la plupart des personnes interrogées, la comparaison de leur situation à la Martinique avec celle d'individus plus défavorisés dans le monde leur permet d'être plutôt satisfaites de la vie qu'elles mènent. D'où le pourcentage important de réponses 3 (60,9%).

Davoine (2007) fait remarquer que la satisfaction dépend de traits de

TABLEAU 5 Résultats de l'enquête sur la satisfaction de la vie par tranches d'âge. Martinique 2008

Réponses	Pourcentages de réponses					
	17-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-70 ans	+ de 70 ans
Très insatisfait =1	3,5	7,8	4,2	7	5,1	12,5
Plutôt insatisfait =2	19,4	23,6	24,3	21,9	23,1	12,5
Plutôt satisfait = 3	64	55	66	60,6	51,3	50
Très satisfait = 4	13,1	13,6	5,5	10,5	20,5	25
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête de l'auteur

personnalité tels que l'extraversion, l'optimisme ou l'estime de soi (Bostic et Ptacek 2001). Les facteurs sociaux et économiques n'expliqueraient pas plus de 20 % de la variance de bien-être subjectif entre personnes (Ng 2003), ou moins de 10 % (Schwartz et Strack 1999). Il n'existe pas de lien identique, pour chaque individu, entre la satisfaction et les conditions économiques et sociales (Boes et Winkelmann 2004). Pour Blanchflower et Oswald (2004), le bien-être ressenti par les individus dépend plus de leur sexe, de leur âge, de leur situation matrimoniale, de leur appartenance ethnique, que de leurs revenus, même si cette dernière variable joue un rôle important. Ces auteurs mettent en évidence le fait que l'âge a un effet en U sur le bien-être ressenti. Celui-ci décroît avec l'âge jusqu'aux alentours de trente ans et remonte jusqu'à la fin de la vie.

Dans le cas de la Martinique, nos calculs révèlent que le niveau moyen de satisfaction de la vie est de 2,86 pour la tranche d'âge de 17 à 30 ans, de 2,74 pour celle de 31 à 40 ans, de 2,72 pour les personnes âgées de 41 à 50 ans, de 2,74 pour celles de 51 à 60 ans, de 2,70 pour celles de 61 à 70 ans et de 2,87 pour les plus de 70 ans (de 71 à 92 ans). Selon les résultats de l'enquête, les pourcentages de très satisfaits et de plutôt satisfaits s'élèvent à 77,1% pour les jeunes de 17 à 30 ans, de 68,6% pour les personnes de 31 à 40 ans, de 71,4% pour celles de 41 à 70 ans et de 75% pour les plus de 70 ans. On retrouve la courbe en U. Elle est décroissante jusqu'à 40 ans puis croissante jusqu'à 71 ans et plus. On observe les pourcentages les plus élevés de très satisfaits chez les personnes de 61 à 70 ans (20,5%) et de plus de 70 ans (25%). Le pourcentage de très insatisfaits le plus important est de 12,5% pour les personnes âgées de plus de 70 ans (tableau 5).

Conclusion

La croissance économique des RUP françaises est associée à un accroissement de l'IBEE que nous avons construit. Le seul critère du PIB par habitant ne suffit pas à mesurer la qualité de la croissance dans les RUP. Des différences existent dans l'évolution des quatre dimensions de l'IBEE. Elles révèlent la persistance des inégalités et la hausse de l'insécurité économique. Les évaluations objective et subjective du bien-être devraient être développées dans les RUP afin d'effectuer des comparaisons dans le temps et de faire des recommandations de politiques régionales. Les RUP n'appartiennent plus au groupe des régions les plus pauvres de l'Union Européenne élargie. Néanmoins, la permanence et le cumul des facteurs

nuisant à leur potentiel de développement subsistent. Aussi la politique régionale de l'Union Européenne devrait maintenir les efforts d'adaptation et de financement en vue de créer les conditions permettant aux RUP d'améliorer leur compétitivité, leur capacité productive et de renforcer leur potentiel de croissance économique et d'emploi.

Références

- Bhagwati, J. 1968. « Immiserizing Growth », in R. Caves and H. Johnson (dirs.). *Readings in International Economics*. R.D. Irwin: Homewood III.
- Blanchflower, D. and A. Oswald. 2004. "Well-Being over time in Britain and in the USA". *Journal of Public Economics*, 7-8 : 1359-1386.
- Boes, S. and R. Winkelmann. 2004. "Income and Happiness : New Results from Generalized Threshold and Sequential Models". *IZA DP*, 1175.
- Bostic, T. and J. Ptacek. 2001. "Personality Factors and the Short-term Variability in Subjective Well-being". *Journal of Happiness Studies*, 4 : 355-373.
- Bordes, C. 2005. « La croissance ne fait pas le bonheur ... mais elle y contribue ». *Idées*, 142 : 48-59.
- Cassiers, I. et C. Delain. 2007. « La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ? ». *Regards économiques*, 38 : 1-14.
- Commission des Communautés Européennes. 2000. *Rapport de la Commission sur les mesures destinées à mettre en œuvre l'article 299-2. Les régions ultrapériphériques de l'Union Européenne*. Bruxelles : COM (2000) 0147 final.
- Commission Européenne. 2006. *Décision de la Commission du 4 août 2006 établissant la liste des régions éligibles à un financement par les Fonds structurels au titre de l'objectif convergence pour la période de 2007 à 2013*. Bruxelles : C (2006) 3475.
- _____. 2007. *Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions du 12 septembre 2007 « Stratégie pour les régions ultrapériphériques : bilan et perspectives »*. Bruxelles : COM (2007) 507 final.
- _____. 2008. *Communication de la Commission du 17 octobre 2008 « Les régions ultrapériphériques : un atout pour l'Europe »*. Bruxelles : COM (2008) 642 final.
- Cornilleau, G. 2006. « Croissance économique et bien-être ». *Revue de l'OFCE*, 96 : 11-34.
- Davoine, L. 2007. *L'économie du bonheur peut-elle renouveler l'économie du bien-être ?*. Paris : Document de travail, Centre d'Etudes pour l'Emploi, 80.
- Gadrey, J. 2006. « La croissance fait-elle le bonheur ? ». *Alternatives Economiques*, HS 68 : 92-94.
- Goujon, M. 2008. « L'indice de développement humain : une évaluation pour la Réunion ». *Région et développement*, 27 : 225-244.
- Inglehart, R. 2000. "Globalization and Postmodern Values". *Washington Quarterly*, winter.
- INSEE. 2006. « Le développement humain dans la Caraïbe : des progrès fragiles ? ». *Antiane Eco*, 65 : 18-23.

- INSEE, AFD, IEDOM, CEROM. 2007. *L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ?*. INSEE.
- Jany-Catrice, F. et S. Kampelmann. 2007. "L'indicateur de bien-être économique : une application à la France ». *Revue française d'économie*, 1 : 107-148.
- Journal Officiel de l'Union Européenne. 2006. *Règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion et abrogeant le règlement (CE) n° 1260/1999*. L. 210 du 31 juillet 2006.
- Kakwani, N., S. Khandker and H.H. Son. 2004. *Pro-Poor Growth : Concepts and Measurements with Country Case Studies*. Washington : Working Paper, UNDP.
- NG, Y.K. 2003. "From Preferences to Happiness : Toward a More Complete Welfare Economics". *Social Choice and Welfare*, 3 : 307-350.
- O.C.D.E. 2002. *The Well-Being of Nations : The role of Human and Social Capital*, Paris : Organization For Economic Cooperation and Development.
- Osberg, L. 1985. "The Measurement of Economic Well-Being", in D. Laidler (ed), *Approaches to Economic Well-Being*. Toronto : University of Toronto Press.
- Osberg, L. and A. Sharpe. 2002. "International Comparisons of Trends in Economic Well-Being". *Social indicators Research*. 1-3 : 349-382.
- _____. 2005. "How should we Measure the Economic Aspects of Well-Being ?". *The Review of Income and Wealth*, 2 : 311-316.
- Ravallion, M. 2001. "Growth, Inequality and Poverty : Looking Beyond Averages". *World Development*, 11 : 1803-1815.
- Rodrik, D. 2000. "Croissance ou lutte contre la pauvreté. Un débat futile". *Finance et Développement*, 4 : 8-9.
- Schwarz, N. and F. Strack. 1999. "Reports of Subjective Well-Being : Judgmental Processes and Their Methodological Implications", in E. Diener, Kahneman, D. and Schwarz N. (eds). *Well-Being : The Foundations of Hedonic Psychology*. New York : Russel Sage Foundation.
- Shane, F. and G. Loewenstein. 1999. "Hedonic Adaptation", in E. Diener, Kahneman, D. and Schwartz N. (eds). *Well-Being : The Foundations of Hedonic Psychology*. New York : Russel Sage Foundation.

Annexe 1

Méthodologie de calcul de l'IBEE

- D_1 = dimension de la consommation
- I_1 = dépense de consommation finale des ménages en millions d'euros (indicateur 1).
- D_2 = accumulation des stocks de richesse productive
- I_2 = Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) en millions d'euros (indicateur 2).
- I_3 = taux de réussite à l'ensemble des baccalauréats en pourcentage (indicateur 3).
- D_3 = inégalité et pauvreté économiques
- I_4 = pourcentage de foyers fiscaux non imposés (indicateur 4).

- D_4 = sécurité économique
 I_5 = taux de divorces en pourcentage (indicateur 5)
 I_6 = taux de crimes et délits constatés en pourcentage (indicateur 6).
 I_7 = taux de chômage en pourcentage (indicateur 7).
 I_8 = taux d'entrées en hospitalisation complète (activités du court séjour hospitalier) en pourcentage (indicateur 8).

Année de base $t_0 = 1997$; $t = 2004$; $(IBEE)_{t_0} = 100$

$$(IBEE)_t = \frac{(D_1 + D_2 + D_3 + D_4)}{4}$$

- $D_1 = (I_1)_t \times 100 / (I_1)_{t_0}$
 $D_2 = 0,5 \times [(I_2)_t \times 100 / (I_2)_{t_0}] + [(I_3)_t \times 100 / (I_3)_{t_0}]$
 $D_3 = (I_4)_t \times 100 / (I_4)_{t_0}$
 $D_4 = 0,25 \times [((I_5)_t \times 100 / (I_5)_{t_0}) + ((I_6)_t \times 100 / (I_6)_{t_0}) + ((I_7)_t \times 100 / (I_7)_{t_0}) + ((I_8)_t \times 100 / (I_8)_{t_0})]$

Source : calculs de l'auteur

